



## Programme Local de Prévention, année 5, Sictom Sud Allier

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

**Sictom Sud Allier**

les Bouillots

<http://www.sictomsudallier.fr>

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

### CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

---

Stéphanie

[svenuat@sictom-sud-allier.fr](mailto:svenuat@sictom-sud-allier.fr)

**Nombre d'années réalisées :**

5

### TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

---

**Nom de l' élu et sa fonction :**

Pierre COURTADON, Président SICTOM Sud-Allier

**Témoignage :**

Depuis 1982, le SICTOM Sud-Allier a développé ses missions autour de 4 thématiques fortes : collecter et valoriser, optimiser et sensibiliser.

C'est donc tout naturellement que la collectivité s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets en contractualisant avec l'ADEME en octobre 2011. La prévention a pleinement été intégrée à ses missions et a été couplée au développement du tri sélectif des emballages ménagers recyclables pour une optimisation de la communication auprès des usagers.

Cinq années plus tard, le SICTOM Sud-Allier a rempli sa mission : une baisse des ordures ménagères et assimilées de 9%, plus de 20 actions concrètes mises en œuvre sur l'ensemble du territoire, près de

200 structures engagées dans des démarches de réduction et de tri de leurs déchets, l'ensemble des 136 communes adhérentes sensibilisées à la réduction des déchets...

Parmi ces actions, nous pouvons retenir l'opération tri et valorisation des déchets fermentescibles de cimetières dans laquelle les communes se sont pleinement engagées à nos côtés. Désormais, ce sont 77% des communes qui sont équipées de composteurs dans leur cimetière : 310 composteurs, tous modèles confondus, et 81 conteneurs ordures ménagères ont été implantés dans les cimetières. 466 autocollants signalétiques ont également été apposés sur les composteurs, conteneurs et sur les éventuels panneaux « point compostage » installés dans les cimetières.

D'après les visites terrain et les retours des référents dans les communes, nous estimons (au 31/01/2017) la quantité de déchets détournée grâce au tri des déchets de cimetières à 195,4 tonnes. Une dizaine de cimetières n'ont pas encore vidé leurs composteurs à ce jour, la quantité de déchets triés dans ces lieux ne rentre ainsi pas en compte dans cette estimation. Nous pouvons espérer, dès 2017 et pour les années suivantes, pouvoir détourner entre 250 et 300 tonnes de déchets chaque année.

L'impact sur le volume des ordures ménagères collecté est par ailleurs significatif : les conteneurs ne sont présentés à la collecte, en moyenne, qu'une fois par mois, voire, dans des cimetières les plus petits, qu'une fois tous les deux mois.

Durant les cinq années du PLP, les actions de sensibilisation et de réduction de la production de déchets ont été menées sans relâche avec les différents acteurs et partenaires locaux afin de pouvoir atteindre les objectifs de réduction fixés dans le contrat de l'ADEME. Chaque acteur local et chaque usager a son rôle à jouer : la gestion de nos déchets est l'affaire de tous !

Dans les prochaines années, le SICTOM Sud-Allier poursuivra ses missions de prévention et accentuera certaines actions porteuses de résultats tout en préservant la mobilisation des acteurs du territoire et en les accompagnant au mieux.

## LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

### Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour 2011	Objectifs pour la fin du programme	Valeurs réalisées				
			2012	2013	2014	2015	2016
Production OMA de déchets DMA en kg/hab	409,50	380,80	391,70	380,40	376,80	370,80	366,90
	711,30	654,40	670,50	653,40	671,80	655,70	654,60
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet		3	3	4,70	5,20	4,80	4,20
Nombre de partenaires mobilisés		29	14	27	36	39	44
Nombre de relais mobilisés		19	11	16	13	15	16
Coût annuel du programme par habitant							

Coût aidé annuel de  
gestion des déchets  
par habitant

0	0	0	0	0
---	---	---	---	---

### Résultats des enquêtes :

Enquêtes effectuées sur le département de l'Allier par le Conseil départemental en novembre 2012 (1011 personnes) et en octobre 2016 (1000 personnes), un échantillon de 200 personnes enquêtées a été constitué lors des deux sondages pour représenter le territoire du SICTOM Sud-Allier.

En 2012, 78% des ménages connaissent des gestes ou actions qui permettent de réduire la quantité de déchets ménagers (70% en 2016). Parmi ces gestes/actions :

- 41% citent le tri (38% en 2016)
- 28% citent l'achat en vrac, sans suremballage (17% en 2016)
- 25% citent le compostage (24% en 2016)
- 8% citent l'évitement du gaspillage alimentaire (idem pour 2016)

En 2012, 55% des ménages déclarent pratiquer le compostage des déchets de cuisine et/ou jardin, ils sont 54% en 2016.

14% des ménages ont un Stop Pub ou déclarent avoir un intérêt pour en apposer un sur leur boîte aux lettres contre 15% en 2016

En 2012, 57% des ménages déclarent réparer ou donner leurs objets cassés. En 2016, la proportion est plus élevée : 79%

79% des ménages disent donner ou vendre les objets dont ils n'ont plus l'utilité en 2012. En 2016, ils sont 76%

## ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

---

### RETOUR SUR L'ENQUETE COMMANDITEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL EN OCTOBRE 2016

#### **Plus de 50% des ménages du territoire du SICTOM Sud-Allier cite au moins un geste permettant de réduire ses déchets.**

Comme en 2012, la pratique du compostage des déchets de cuisine ou de jardin reste bien développée sur le territoire, de l'ordre de 54%, avec toutefois un résultat en légère baisse par rapport à 2012 pour les déchets de jardin, au profit des déchetteries. A noter, une progression de la part d'habitants nourrissant des animaux avec leurs déchets de cuisine et pratiquant le broyage, ce qui est positif puisque ces pratiques contribuent à réduire la quantité de déchets à traiter par le Syndicat.

L'éco-exemplarité des usagers est à souligner. ils sont en effet assez nombreux à renoncer aux produits jetables, prévoir leurs achats, acheter à la coupe/en vrac ou avec un écolabel... En revanche, la population est toujours réticente vis-à-vis de la confection de ses produits alimentaires, de l'achat d'occasion (bien qu'en progression), de l'achat de produits laitiers en grande quantité et de la location. Il y a donc une marge de progression possible pour développer ces pratiques ainsi que les éco-gestes suivants : promouvoir l'achat en recyclerie, la moitié des usagers étant prêts à la faire ;

Page

continuer de favoriser les achats éco-citoyens, la population y étant favorable ; poursuivre les actions autour du compostage (broyage) ; encourager l'usage du Stop Pub (17% des usagers étant certainement prêts à franchir le pas) ; développer la location des outils de bricolage et jardinage plutôt que l'achat.

## PERFORMANCES

### *Analyse par axes d'actions*

*Axe 1 - Sensibilisation des publics à la prévention.* Cet axe, comportant 9 actions, représente 56% du budget total et 41% du temps de travail de l'équipe projet sur l'ensemble du PLP.

Communication grand public sur les thématiques de la prévention, interventions en milieux scolaires et extra-scolaires auprès des enfants, ados et jeunes adultes, test sur 3 communes avec des caractérisations pour évaluer les impacts de nos actions et des outils mis à disposition des usagers pour réduire et trier au mieux leurs déchets... Autant d'actions qui ont été fortement développées pour toucher des publics variés et les sensibiliser globalement à la prévention des déchets.

*Axe 2 - Actions éco-exemplaires.* Il représente 17% du budget total et 19% du temps de travail.

Diverses actions ont été développées au sein du Syndicat pour réduire notre production de déchets, ainsi que leur nocivité. Les agents du SICTOM Sud-Allier ont par ailleurs été mobilisés et informés des actions. Les collectivités adhérentes ont également été sensibilisées et impliquées dans le PLP avec des réunions dédiées aux élus et agents et un accompagnement pour inciter les organisateurs d'événements à produire moins de déchets.

*Axe 3 - Actions emblématiques nationales.* Avec 4 actions, cet axe représente 26% du budget et 27% du temps de travail.

- **Compostage** : cette action, pour laquelle le potentiel de réduction était le plus important, a nécessité un engagement fort de la collectivité.
- **Stop Pub** : le taux d'équipement en Stop Pub est passé de 9,99% à près de 14% aujourd'hui

*Axe 4 - Actions d'évitement à la production de déchets.* Cet axe ne représente qu'1% du budget et 9% du temps de travail.

Les actions développées dans cet axe ont permis de nouer de nombreux partenariats locaux et ont permis un travail important sur le réemploi.

*Axe 5 - Actions de prévention qualitatives.* Il comprend 2 actions liées à la nocivité des déchets et/ou dédiées aux professionnels. Il n'a pas été très développé au cours des 5 ans du PLP (0,4% du budget et 3% du temps de travail).

Des actions ont notamment été réalisées afin d'optimiser le tri des déchets dangereux et d'en réduire la production (nouveaux engagements avec des éco-organismes tels que DASTRI et ECO-DDS).

### *Analyse des tonnages*

**La réduction des OMA atteint 10,4%** entre 2011 (année de référence) et fin 2016. L'objectif de réduction de -7% en 5 ans est donc dépassé.

Le résultat obtenu peut s'expliquer par la crise économique (baisse de la consommation des habitants) mais aussi par le déploiement des actions destinées aux usagers et aux différentes structures du territoire (compostage, éco-consommation...), sans oublier les programmes d'extension de la collecte sélective des emballages ménagers au porte à porte et de densification des colonnes à verre qui sont

complémentaires avec le PLP et visent un objectif de valorisation et de réduction global de l'ensemble des déchets produits par les usagers.

En revanche, la quantité d'EMR collectée enregistre une augmentation de 4,25% par rapport à 2011. Grâce à nos programmes consécutifs d'extension de collecte sélective au porte à porte (généralisation de la dotation de bacs jaunes individuels dans les communes rurales), nous collectons plus d'emballages ménagers au porte à porte, mais, dans le même temps, les points tri sont moins fréquentés. La quantité de verre triée progresse, grâce à une action conjointe de sensibilisation des usagers et d'implantation d'une centaine de colonnes à verre supplémentaires sur le territoire.

Globalement, nous observons une diminution des OMA de 10,40%, soit 42,59kg/habitant par rapport à 2011, l'objectif minimum de réduction de 7% étant ainsi dépassé. Rappelons également que, dans le même temps, nous avons noté une hausse de notre population de 1,07% par rapport à 2011.

### Résultat :

## **RETOUR SUR L'ENQUETE COMMANDITEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL EN OCTOBRE 2016**

### **Plus de 50% des ménages du territoire du SICTOM Sud-Allier cite au moins un geste permettant de réduire ses déchets.**

Comme en 2012, la pratique du compostage des déchets de cuisine ou de jardin reste bien développée sur le territoire, de l'ordre de 54%, avec toutefois un résultat en légère baisse par rapport à 2012 pour les déchets de jardin, au profit des déchetteries. A noter, une progression de la part d'habitants nourrissant des animaux avec leurs déchets de cuisine et pratiquant le broyage, ce qui est positif puisque ces pratiques contribuent à réduire la quantité de déchets à traiter par le Syndicat.

L'éco-exemplarité des usagers est à souligner. ils sont en effet assez nombreux à renoncer aux produits jetables, prévoir leurs achats, acheter à la coupe/en vrac ou avec un écolabel... En revanche, la population est toujours réticente vis-à-vis de la confection de ses produits alimentaires, de l'achat d'occasion (bien qu'en progression), de l'achat de produits laitiers en grande quantité et de la location. Il y a donc une marge de progression possible pour développer ces pratiques ainsi que les éco-gestes suivants : promouvoir l'achat en recyclerie, la moitié des usagers étant prêts à la faire ; continuer de favoriser les achats éco-citoyens, la population y étant favorable ; poursuivre les actions autour du compostage (broyage) ; encourager l'usage du Stop Pub (17% des usagers étant certainement prêts à franchir le pas) ; développer la location des outils de bricolage et jardinage plutôt que l'achat.

## **PERFORMANCES**

### ***Analyse par axes d'actions***

*Axe 1 - Sensibilisation des publics à la prévention.* Cet axe, comportant 9 actions, représente 56% du budget total et 41% du temps de travail de l'équipe projet sur l'ensemble du PLP.

Communication grand public sur les thématiques de la prévention, interventions en milieux scolaires et extra-scolaires auprès des enfants, ados et jeunes adultes, test sur 3 communes avec des caractérisations pour évaluer les impacts de nos actions et des outils mis à disposition des usagers pour réduire et trier au mieux leurs déchets... Autant d'actions qui ont été fortement développées pour toucher des publics variés et les sensibiliser globalement à la prévention des déchets.

*Axe 2 - Actions éco-exemplaires.* Il représente 17% du budget total et 19% du temps de travail.

Diverses actions ont été développées au sein du Syndicat pour réduire notre production de déchets, ainsi que leur nocivité. Les agents du SICTOM Sud-Allier ont par ailleurs été mobilisés et informés des actions. Les collectivités adhérentes ont également été sensibilisées et impliquées dans le PLP avec des réunions dédiées aux élus et agents et un accompagnement pour inciter les organisateurs d'événements à produire moins de déchets.

*Axe 3 - Actions emblématiques nationales.* Avec 4 actions, cet axe représente 26% du budget et 27% du temps de travail.

- **Compostage** : cette action, pour laquelle le potentiel de réduction était le plus important, a nécessité un engagement fort de la collectivité.
- **Stop Pub** : le taux d'équipement en Stop Pub est passé de 9,99% à près de 14% aujourd'hui

*Axe 4 - Actions d'évitement à la production de déchets.* Cet axe ne représente qu'1% du budget et 9% du temps de travail.

Les actions développées dans cet axe ont permis de nouer de nombreux partenariats locaux et ont permis un travail important sur le réemploi.

*Axe 5 - Actions de prévention qualitatives.* Il comprend 2 actions liées à la nocivité des déchets et/ou dédiées aux professionnels. Il n'a pas été très développé au cours des 5 ans du PLP (0,4% du budget et 3% du temps de travail).

Des actions ont notamment été réalisées afin d'optimiser le tri des déchets dangereux et d'en réduire la production (nouveaux engagements avec des éco-organismes tels que DASTRI et ECO-DDS).

### **Analyse des tonnages**

**La réduction des OMA atteint 10,4%** entre 2011 (année de référence) et fin 2016. L'objectif de réduction de -7% en 5 ans est donc dépassé.

Le résultat obtenu peut s'expliquer par la crise économique (baisse de la consommation des habitants) mais aussi par le déploiement des actions destinées aux usagers et aux différentes structures du territoire (compostage, éco-consommation...), sans oublier les programmes d'extension de la collecte sélective des emballages ménagers au porte à porte et de densification des colonnes à verre qui sont complémentaires avec le PLP et visent un objectif de valorisation et de réduction global de l'ensemble des déchets produits par les usagers.

En revanche, la quantité d'EMR collectée enregistre une augmentation de 4,25% par rapport à 2011. Grâce à nos programmes consécutifs d'extension de collecte sélective au porte à porte (généralisation de la dotation de bacs jaunes individuels dans les communes rurales), nous collectons plus d'emballages ménagers au porte à porte, mais, dans le même temps, les points tri sont moins fréquentés. La quantité de verre triée progresse, grâce à une action conjointe de sensibilisation des usagers et d'implantation d'une centaine de colonnes à verre supplémentaires sur le territoire.

Globalement, nous observons une diminution des OMA de 10,40%, soit 42,59kg/habitant par rapport à 2011, l'objectif minimum de réduction de 7% étant ainsi dépassé. Rappelons également que, dans le même temps, nous avons noté une hausse de notre population de 1,07% par rapport à 2011.

## MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

---

### Partenariat mis en oeuvre :

Signature d'une convention de partenariat entre le SICTOM Sud-Allier et l'association Banc Public de Combémoré, basée à Nades pour favoriser le réemploi à la déchetterie d'Ebreuil.

L'idée est de récupérer certains objets jetés en déchetteries, qui sont pourtant toujours utilisables ou en état d'être réparés, expliquent Bertrand GALANT et Isabelle PERUS.

Des permanences ponctuelles seront organisées conjointement avec les ambassadeurs du tri et de la prévention du SICTOM Sud-Allier, à la déchetterie d'Ebreuil afin d'informer les usagers directement sur place. Certains sont en effet persuadés que tout ce qu'ils apportent est à jeter jusqu'à ce qu'on leur explique que la plupart de leurs objets peuvent être récupérés, réutilisés ou réparés.

En dehors de ces permanences, le gardien de la déchetterie stockera certaines catégories de petits objets que les usagers voudront bien donner à l'association : petit mobilier, vaisselle, jouets, livres, petit électroménager, pièces détachées, outils...

Les objets récupérés seront ensuite triés, nettoyés et réparés si nécessaire, avant d'alimenter la future boîte à donner qui sera prochainement installée à Nades. Gérée par diverses associations communales, cette boîte à donner sera également propice aux rencontres et aux échanges entre habitants grâce à des animations qui seront organisées régulièrement. Sur du plus long terme, l'association Banc Public souhaite proposer des ateliers réparation/réemploi sur le bassin de Nades.

Cette première expérimentation pour les deux structures, s'inscrit pleinement dans les actions de réemploi développées par le SICTOM Sud-Allier depuis plusieurs années, notamment avec le partenariat avec la recyclerie de Cusset qui permet de détourner annuellement plus de 40 tonnes de produits de trois déchetteries.

### Relais mobilisé :

Depuis 2014, le SICTOM Sud-Allier et le bailleur Allier Habitat oeuvrent de concert pour implanter des lieux de compostage de proximité dans les résidences et lotissements gérés par le bailleur.

6 sites sont désormais en activité avec, en moyenne, 70% des foyers qui participent au compostage.

L'implantation du compostage de proximité se fait généralement lors des travaux de réhabilitation des résidences et l'installation de colonnes semi-enterrées permettant aux locataires de déposer leurs ordures ménagères, leurs emballages et le verre. Nous complétons ainsi ces "points déchets" avec des composteurs collectifs.

Au préalable, une communication est effectuée au porte à porte auprès des foyers concernés afin d'expliquer le projet mais aussi savoir le nombre de foyers qui participeraient au projet pour quantifier le nombre de composteurs à installer ainsi que leur volume.

Une inauguration est parfois organisée avec la remise des bio-seaux et des documents pour effectuer un bon tri des déchets organiques.

Allier Habitat est également un relais pour la diffusion d'informations aux locataires : Stop Pub, mémo tri, infos diverses sur la prévention envoyées avec les loyers...

### Action éco-exemplaire réalisée :

## LES ACTIONS DU PROGRAMME

---

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	9	
Eco-exemplarité de la collectivité	4	
Actions emblématiques nationales	4	
Evitement de la production de déchets	5	
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	2	

## LE REGARD DE L'ADEME

---

Le travail réalisé par le Sictom Sud Allier au cours des cinq années du programme d'actions met en évidence l'importante mobilisation des moyens humains et financiers du syndicat. Le Sictom Sud Allier a réussi par son travail d'animation et d'accompagnement à déployer un programme ambitieux avec notamment de nombreuses actions de sensibilisation du public et plus particulièrement des scolaires, le déploiement du compostage pour tout type d'habitat, diverses actions visant à allonger la durée d'usage (réparation, réemploi...), des actions de prévention de la nocivité des déchets, la recherche d'éco-exemplarité pour les associations, communes...

Au terme de l'année 5, le Sictom affiche une baisse de -9,1% des OMA/hab (soit une réduction de plus de 3000 tonnes) et conforte ainsi le dépassement de l'objectif de -7% d'OMA/hab déjà atteint. Notons que les DMA/hab sont également en recul de -8%. Le syndicat devrait ainsi être en mesure d'atteindre

Page

l'objectif de -10% de DMA entre 2010 et 2020 fixé par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce bon résultat n'aurait pas été atteint sans les nombreuses collaborations et partenariats que le Sictom Sud Allier a su mettre en place (implication des communes dans les opérations de compostage en cimetièrre, convention avec les associations...). La mobilisation des partenaires et relais est favorable à la pérennisation de la politique de prévention du Sictom Sud Allier. Pour autant, il convient que le syndicat reste mobilisé pour encren les pratiques de prévention et de tri mises en place, développer les actions les plus concluantes et en expérimenter de nouvelles dans une dynamique d'économie circulaire.

## MOTS CLÉS

---

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2017**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.